

MANDATS portés par la section des PAYS DE LA LOIRE suite au Congrès régional d'Angers du 9/3/2023

Les délégués présents au congrès régional du SNETAP-FSU mandatent leurs représentants au congrès national de DAX pour porter les mandats suivants :

Mandat n°1-secteur vie syndicale : adhésion par Internet

Le congrès national du SNETAP-FSU valide la mise en place du paiement de la cotisation par internet. Chaque paiement de cotisation entrainera un message en copie à la section de l'établissement.

Mandat n°2-secteur corpo : formation au droit syndical

Le congrès national du SNETAP-FSU mandate le SG pour porter la nécessité de mettre en place des dispositifs de formation au droit syndical pour les agents du MASA.

Mandat n°3- secteur vie syndicale : référent retraite au sein du CSN

Le congrès national du SNETAP-FSU mandate le SG pour porter la création d'un référent retraites au sein du CSN.

Mandat n°4-secteur politique scolaire et laïcité : contre les fusions d'établissement

Le congrès national du SNETAP-FSU mandate le SG pour porter un mandat clair d'opposition aux fusions d'établissement.

Mandat n°5-secteur pédagogie et vie scolaire : création de poste de référent handicap

Le congrès national du SNETAP-FSU demande la mise en place de référent handicap dans les établissements avec une décharge de service.

Mandat n°6-secteur CORPO : combats pour la revalorisation des carrières ATLS

Le congrès national du SNETAP-FSU mandate le SG pour porter un mandat clair de suppression de la catégorie C ; d'un combat sur la revalorisation des carrières bloquées.

Mandat n°7- secteur CORPO : pour un vrai statut des AED

Le congrès national du SNETAP-FSU demande la mise en place d'un vrai statut des AED qui actuellement ont une carrière bloquée et subissent les horaires de nuit.

Mandat n°8- secteur CORPO : prime et décharge enseignant.es

Le congrès national du SNETAP-FSU mandate le SG pour porter un mandat clair d'alignement des primes ISOE part modulable et de l'attribution de la 1ère chaire aux classes de 4e-3e notamment. Il demande également la transformation des missions de PP et PAJ en décharge de service.

Mandat n°9-secteur CORPO : revalorisation généralisée

Le congrès national du SNETAP-FSU demande l'attribution de 100 points d'indice à l'ensemble des agents afin de lutter contre les effets de l'inflation et pour assurer une

attractivité des métiers de l'enseignement agricole et maritime public.

Mandat n° 10 -secteur CORPO : déprécarisation

Le congrès national du SNETAP-FSU réclame la mise en place urgente d'un plan de déprécarisation au sein des établissements dépendants du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de la transition écologiques et tout particulièrement pour les agents de CFA/CFPPA.

Mandat N°11-secteur pédagogie et vie scolaire : lecteurs/scripteurs

Le congrès national du SNETAP-FSU demande la mise en place d'un véritable statut (missions, formation, rémunération, organisation...) pour les lecteur/scripteurs/assistants qui accompagnent les jeunes en situation de handicap.

Mandat N°12-secteur vie syndicale et PSL : droits des agents

Le congrès national du SNETAP-FSU mandate le bureau national pour mettre en place une campagne de mise en demeure de l'administration (à toutes les échelles) du respect des droits des agents.

Mandat N°13-secteur CORPO : salariés d'exploitation

Le congrès national du SNETAP-FSU demande la création d'un corps de catégorie B de salariés d'exploitation ou d'atelier technologique d'établissement.

Mandat N°14-secteur PSL : CAPA

Le congrès national du SNETAP-FSU réclame l'ouverture de CAPA par voie scolaire afin de renforcer l'offre de formation professionnelle.

Mandat n°15-secteur CORPO : bilan dispositif rendez vous de carrière

Le congrès national du SNETAP-FSU demande que soit mis en place un bilan du dispositif rendez-vous de carrière